

Causerie du paysan

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1908)**

Heft 119

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mer bleue, frangeant d'une écume de dentelles les rochers accroupis dans l'eau, et sur le rivage, dans un ravissant décor tout parfumé des senteurs des roses et des héliotropes, sa Paulette assise, baignée de lumière, se reprenant à vivre et retrouvant les couleurs de ses joues sous le chaud baiser du soleil et les caresses de la brise méditerranéenne.

Hélas ! espoir insensé ! fiction ! chimère folle !

Il ne fallait pas songer à cela !

Et M^{me} Deroy sentait une grosse larme percer au bord de ses cils en pensant que sa fillette bien-aimée mourrait peut-être, faite de ce rayon de soleil !

Soudain, elle tressaillit.

L'histoire du Stradivarius lui revenait à l'esprit. Ces dix mille francs offerts par l'Anglais au père Lebonnard, c'était le salut ! Ce serait le voyage de Paulette assuré, le séjour réparateur et bienfaisant là-bas, sur la côte d'Azur !... Dix mille francs ! Eh bien ! on le vendrait, ce violon, et vite, bien vite ! Quelle bonne chance ! Assurément, cet Anglais était fou, mais c'était une folie bienfaisante que celle-là, puisqu'elle allait peut-être sauver la vie de Paulette !

Oui, mais...

Et M^{me} Deroy sentit sa joie s'éteindre.

Est-ce que le père Lebonnard consentait à vendre son violon.

D^{me} Droy n'avait oublié que cela, et, tout à coup, son exaltation tomba. Le père Lebonnard ne voudrait jamais vendre son Stradivarius. Dans sa passion d'artiste, fanatique du prestigieux instrument dont il était possesseur, il ne voudrait jamais se séparer de cet objet merveilleux qui, en la circonstance, faisait de lui un monstrueux égoïste.

Et la pauvre mère, se rendant bien compte qu'il fallait renoncer à cet espoir un instant entrevu, laissa les pleurs monter à ses paupières.

IV

Paulette n'allait pas mieux ; M^{me} Deroy et son mari étaient désolés.

Le dimanche arriva et le père Lebonnard se présenta à l'heure du déjeuner.

Il avait l'air royanant et, avant de se mettre à table, il dit à ses enfants :

— Vous allez me traiter de pique-assiette. J'avais promis une langouste et je ne l'apporte même pas. Mais, attendez : je vais la remplacer par un hors-d'œuvre qui vous fera autant de plaisir, j'en suis sûr. Figurez-vous que l'idée m'est venue qu'en vendant le Stradivarius, je pourrais m'offrir le luxe de payer le voyage de Paulette à Nice. En conséquence, le violon sous le bras, je me suis mis en quête de mon Anglais, que j'ai retrouvé à l'hôtel Bristol. Et l'affaire a marché comme sur des roulettes. Comme ce mylord paraissait surpris du brusque revirement opéré chez moi, j'ai tiré de la poche de ma redingote le portrait de Paulette et, le lui montrant : « Monsieur, lui ai-je dit, si je vous vends mon violon, c'est qu'avec l'argent que vous allez m'en donner, j'ai la conviction de pouvoir sauver la vie de la petite fille que voici et dont l'état de santé nécessite un voyage dans le Midi !... » Or, savez-vous ce qu'il m'a répondu, ce diable d'Anglais ? Eh bien ! il a fixé sur moi son oeil bleu, et, tout en tirant ses favoris couleur flasse, il m'a répliqué : « Monsieur Lebonnard, je ne suis pas si mauvais homme que vous avez l'air de croire. Passons un autre marché : voici cinq mille francs ; je vous les donne, mais à une condition, toutefois. Vous avez soixante-cinq ans, j'en

ai trente-quatre ; la logique veut que vous mouriez avant moi. Si, comme je l'espère, vous me précédez dans l'autre monde, j'hérite du Stradivarius pour lequel vous me couchez sur votre testament ; dans le cas contraire, mes exigences tombent d'elles-mêmes : vous gardez mes cinq mille francs, à charge seulement de venir jouer à mon enterrement l'*Ave Maria* de votre divin Gounod. Cela va-t-il ? » Il demandait si ça allait, le brave homme ! Vous pensez ! J'ai conclu l'affaire...

M^{me} Deroy ouvrait de grands yeux où la joie éclatait.

— Et ajouta le père Lebonnard avec un petit rire malicieux, j'ai la conviction d'avoir tellement fait une excellente opération que je m'entraîne en jouant l'*Ave Maria*, et que, pour faire bonne mesure à ce brave gentleman, je jouerai par-dessus le marché, à son enterrement, le *God save the Queen*. Sur ce, à table, mes enfants, car j'ai une faim de cannibale ! Après le déjeuner, vous préparez les malles. J'emmène Paulette ce soir même, et, foi de Lebonnard, je vous la ramènerai guérie !

Auguste FAURE.

Causerie du paysan

Les céréales d'hiver. — Semis de graines potagères. — Harnais et voitures agricoles.

Lorsqu'au printemps, les céréales d'hiver paraissent faibles ou malades, il faut leur donner un vigoureux coup de fouet, en leur appliquant un engrais complémentaire à action rapide. Le nitrate de chaux et, si on y ajoute soit du sable, soit de la terre sèche pour une petite application azotée, le mélange sera fait scrupuleusement, sinon la fumure sera irrégulière.

La quantité de nitrate à employer dépend de l'état de fumure dans lequel se trouve le sol.

Si le sol est riche en azote, si les plantes demandent seulement un petit stimulant, il suffit quelquefois d'employer 50 à 70 kg. de nitrate de soude. Mais, par contre, sur les terres pauvres en azote, il faut être plus large dans les quantités à répandre, il est bon de les porter de 100 à 150 kg. par hectare, et parfois, exceptionnellement à 200 kg.

Généralement, on ne fait pas au printemps, sur grains d'hiver d'application d'engrais phosphatés ; mais, si le cas se présentait, il faudrait toujours choisir un superphosphate facilement soluble, et que l'on appliquerait sans trop de parcimonie.

Les graminées peuvent se semer pendant presque toute l'année dans les terres fraîches ; pourtant, deux époques sont particulièrement favorables pour les semis des prairies. C'est l'automne pour les climats doux, et le printemps pour les climats à hiver rigoureux.

Nous préférons de beaucoup la première époque, lorsque le semis peut se faire en septembre ou en octobre, et même dans les bonnes années, jusqu'au 15 novembre ; plus tard, les plantes n'auraient plus le temps de s'enraciner assez fortement pour supporter les gelées et les pluies froides, ainsi que les neiges de décembre, et beaucoup périeraient ou resteraient chétives.

De plus, il faut considérer que les semis faits dans de bonnes conditions, donneront deux coupes dans l'année suivante, tandis que si l'on sème au printemps, c'est à peine si l'on peut opérer une coupe.

Le semis d'automne doit se faire à nu, c'est-à-dire sans plante protectrice. Quelques cultivateurs croient bien faire de semer les graines de foin dans une céréale ; c'est un tort en ce qui concerne le semis fait à l'automne ; ce système compromet souvent les deux récoltes.

Cependant, lorsqu'on sème au printemps, et surtout lorsqu'on sème un peu tardivement, il est presque toujours avantageux de protéger la jeune prairie par un semis « très clair » d'avoine ou d'orge ; dans ce cas, il est convenable de semer d'abord l'orge ou l'avoine, en n'employant toutefois que la moitié au plus des graines qu'on sème ordinairement et d'attendre la levée de la céréale pour semer la prairie, dont on enterre alors les graines par un coup de herse très léger, ou mieux au râteau.

Lorsque la terre n'est pas très ameublie, on se dispense du coup de herse, et l'on enterre au rouleau ; mais de toute manière, que l'on herse ou non, un léger coup de rouleau favorise la levée.

On ne doit pas laisser venir à graine la céréale qui a servi d'abri à la jeune prairie, et il est de la plus grande urgence de la couper avant sa complète floraison.

Quelques cultivateurs comptent sur cette récolte pour diminuer les frais de la prairie et pour rentrer, au moins immédiatement, dans les débours occasionnés pour l'achat des graines ; mais c'est un très grand tort, car pour « 100 francs » de graines qu'ils récoltent, ils causent une non-value de 200 francs par hectare et de forcer la plante à taller, font pâturer la jeune prairie aussitôt l'enlèvement de la céréale ; c'est une autre erreur, car les bestiaux, même les moutons, piétinent fortement le sol lorsqu'il est humide, et empêchent le développement au lieu de le favoriser.

Les ensemencements du printemps, qui peuvent commencer dans le courant de février, doivent être terminés au plus tard à la mi-avril.

Une excellente pratique à adopter pour les harnais agricoles, c'est de les graisser à fond avec de l'huile de poisson ou de l'huile de pied de bœuf. Lorsqu'ils sont pleins de boue, il est prudent de ne pas les tremper dans l'eau, mais de bien les laver à la brosse. Veut-on les cirer ? On commence par les dégraisser. Pour cela on les lave d'abord à l'eau second, c'est-à-dire avec de l'acide nitrique légère étendu de beaucoup d'eau, puis on emploie, l'eau pure, toujours avec la brosse. Ensuite, on peut les noircir à l'encre, les graisser tant soit peu à l'huile de poisson et les passer au cirage.

Il existe une bonne formule de cirage pour harnais que voici : on fait fondre à feu doux, un kilo de cire jaune avec 125 grammes de litharge. Puis, lorsque le mélange est à moitié refroidi, on ajoute 180 grammes de noir animal en poudre et, après avoir retiré du feu, on additionne le tout d'une petite quantité de térébenthine. On met en flacons pour l'usage.

Les cuirs des voitures ont aussi besoin d'être graissés de temps en temps, surtout les capotes et les tabliers, dont les plis peuvent se fendiller et même se casser à force

d'usage si on n'y entretient pas la souplesse nécessaire. Il faut laver souvent les voitures, même les grosses charrettes de la ferme, et, à plus forte raison, la voiture fine, la carriole ou le char-à bancs qui servent au cultivateur pour conduire ses produits au marché. Il faut les nettoyer l'hiver à cause de la boue qui endommagerait la peinture à la longue; il faut les laver l'été, surtout s'il y fait très sec, pour ôter la poussière et mouiller un peu le bois et les roues, qui ont une tendance à se resserrer sous l'influence de la sécheresse.

Les ennemis de nos oiseaux chanteurs

Voici le printemps, avec les nids et les chants d'oiseaux. Conservons nos oiseaux ! On assure que sur vingt jeunes oiseaux chanteurs, dix-sept périssent l'année de leur naissance, et il n'y en a que deux ou trois qui survivent et reproduisent l'année suivante. D'après des observations faites par Raspail dans un petit parc, sur 67 nids 41 ont été pillés par les chats, les écureuils, les souris, loirots ou muscardins, les pies, les geais, etc. Un autre aurait été détruit par un hérisson, un autre enlevé par un oiseau de proie. Le chat, le plus dangereux des ennemis des oiseaux, a dévoré le contenu de 15 nids, bien que cet animal soit impitoyablement chassé du parc. Il y a encore d'autres animaux qui font de terribles ravages parmi les oiseaux. Ce sont les belettes, les couleuvres et surtout les vipères. On a souvent observé, dit le *Messenger*, comment les vipères enlevaient de jeunes oiseaux de leur nid. On a surpris aussi une belette qui disparaît soudain dans un buisson et à l'endroit où elle venait de quitter, etc., ou bien des œufs ou des restes de ces oiseaux avec un nid mis en pièces. D'après les observations de Morlin ou de Raspail, sur 100 oiseaux chanteurs, tels que merles, bouvreuils, pinsons, verdiers, bruants, rossignols, fauvettes, 65 ont été détruits. S'il s'agit de nids construits sur ces arbres élevés, ce sont les pies et les oiseaux de proie qui prennent la plus grande part à leur destruction, tandis que pour les nids qui sont à terre ou près de terre, ce sont les serpents, les belettes, etc., qui les dépouillent. Si donc l'on veut protéger les petits oiseaux chanteurs, il faut faire une guerre sans merci aux chats, aux belettes, aux pies, aux geais.

L'homme est sans doute aussi un destructeur d'oiseaux et il importe d'inculquer de plus en plus à la jeunesse l'affection et la pitié pour ces charmantes petites créatures qui nous sont si utiles et qui embellissent d'une façon incomparable nos bois et nos guérets.

Combats de coqs en Espagne

Un Flamand, un homme du Nord, Français ou Belge, serait peut-être étonné, excursionnant en Espagne, d'y pouvoir assister à des combats de coqs. Et cependant il le pourrait. Il retrouverait de l'autre côté des Pyrénées cette coutume de chez lui, comme il la retrouve à la capitale de Burgos, par exemple, des boiseries flamandes.

Ce n'est pas, en effet, sans subir l'influence des Flamands que les Espagnols ont occupé pendant un certain temps les Flandres. Ils ont d'ailleurs payé cette influence en laissant chez les Flamands leur empreinte.

Le coq est naturellement doué pour ces combats dans lesquels on l'engage.

Il a, pour la lutte, tout ce qu'il faut : le tempérament batailleur ; l'aigrette — panache avec lequel il vole à la victoire ; — son chant — qui est un cri de guerre ; — les ergots sur lesquels fièrement il se dresse et qui lui sont une arme puissante. A ces qualités naturelles, les *coqueleux* — ainsi nomme-t-on dans le Nord les organisateurs de combats de coqs — ajoutent encore des armes terribles : des aiguilles effilées avec lesquelles les pauvres coqs se déchirent cruellement.

Avant le combat, les paris s'échangent. On entend crier :

— 50 francs le bleu ! 100 francs le rouge ! 100 francs contre 90 le bleu !

C'est un tohu-bohu sans nom.

Mais voici qu'au signal donné par le jury, les deux porteurs de coqs ont jeté leurs oiseaux dans le parc...

Aussitôt, le bruit s'apaise comme par enchantement.

La lutte commence.

Les deux porte crête, transportés d'une indicible fureur, se ruent l'un sur l'autre. Ils se percent réciproquement le flanc de leurs dards acérés.... En trois minutes, la lutte peut être finie....

C'est un moment émouvant quand, après un combat acharné, le vainqueur, d'un dernier coup de son éperon aigu, jette à bas son rival exténué.

A bout de soufflé, celui-ci ne manque jamais de lancer un suprême cocoricco éperdu.

Etat civil

DE
PORRENTROY

Mois de mars 1908

Naissances.

Du 1. Villemin Georgette Adrienne Gabrielle, fille de Ernest, notaire, de Bressaucourt, et de Marie née Faivre. — Du 7. Keller René Louis, fils de Constant, menuisier, de Pleigne, et de Joséphine née Vauthier. — Du 10. Deroche Jean Henri, fils de Jean, comptable, de Roches, et de Juliette née Huguenin. — Du 11. Lefèvre Marie Louise Pauline, fille de Ernest, maréchal, de Wicquinghem, Pas-de-Calais, France, et de Agathe née Richard. — Du 14. Chapuis Marguerite Marie Virginie, fille de Alfred, négociant, de Bonfol, et de Marie née Cuttat. — Du 16. Chavanne Albert Léon Philippe, fils de Léon, aubergiste, de Cœuve, et de Lucie née Stein. — Du 18. Dominé Henri Charles Auguste, fils de Auguste, employé de commerce, de Courchapoix, et de Mathilde née Wendlinger. — Du 18. Guenat Germain François Victor, fils de Jules, horloger-sertisseur, de Beurnevésin, et de Flora née Baume. — Du 24. Brun Maurice Julien, fils de Emile, employé de banque, de Epiquez et de Marie née Hartmann. — Du 25. Schneider Emile Henri, fils de Charles, brasseur, de Oehringen, Wurtemberg, et de Emilie née Ruède. — Du 29. L'hoste Pierre François Joseph, fils de Fernand, menuisier, de Porrentroy, et de Hermina née Paratte. — Du 31. Beuchat Roger André, fils de Auguste, horloger, de Undervelier, et de Ida née Chapuis. — Du 31. Humair Marie Madeleine, fille de Charles, ébéniste, des Genevez, et de Léonie née Hintzy. — Du 31. Wittmer Albert Robert, fils de Pierre, horloger, de Vendlincourt, et de Virginie Rosalie née Montavon. — Du 31. Sutterlet René Germain Henri, fils de Justin, garçon d'hôtel, de Movelier, et de Ida née Schafroth.

Mariages.

Du 7. Frasseren Daniel, journaliste, de Trient

et Doyon Joséphine, journalière, de Vendlincourt. — Du 12. Heberli, représentant de commerce, de Münchenbuchsee, et Quillerat Marthe, sans profession, de Epiquez.

Décès.

Du 2. Robiolo Alexandrine née Vionet, ménagère, de Croce-Mosso, Italie, née en 1843. — Du 4. Débondant Marie Louise née Duval, ménagère, de Nouziers, Creuse, France, née en 1823. — Du 4. Erb Remigius, maréchal, de Metzleren, né en 1845. — Du 5. Ablitzer Charles Augustin, horloger-remonteur, de Etupes, Doubs, France, né en 1863. — Du 8. Kottmann Julie, rentière, de Soleure, née en 1836. — Du 9. Katz Nathan, marchand de bétail, de Delle, né en 1826. — Du 10. Morel Abel, fils de Olivier, de Courgenay, né en 1897. — Du 10. Girardin Elvina née Jacot, ménagère, du Bémont, née en 1837. — Du 11. Mangeat Marie Louise, fille de Julia, de Fontenais, née en 1899. — Du 13. Waldt Charles François, typographe, de Delle, né en 1889. — Du 16. Fridelance François Charles, domestique, de Charmoille, né en 1876. — Du 22. Claude Marie Henriette née Perrot, ancienne marchande, de Montfaverger, née en 1835. — Du 25. Poncet Albert Jean Louis, fils de Jean-Baptiste, de Belfort, né en 1906. — Du 25. Munger Alfred, horloger, de Wohlen, né en 1869. — Du 28. Renault Ermenace, rentière, de Maubeuge, Nord, France, née en 1821. — Du 28. Merçay Marie Catherine née Lachat, couturière, de Asuel, née en 1874. — Du 28. Pauli Christian, journalier, de Wahlern, né en 1844.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

In médecin dié in soi en sai fanne :

— I seus sôle, i veux allay in pô me reposay. Se quèq'un me demande, te diré qui ne seux pe ci.

— C'à bon dit lai daime, vais te coutchie in pô tchu le canapé ; t'aint l'airé in pô dremit, te veux être meü.

Enne heure aiprés, l'ai sieutchatte di téléphone se fait oïa.

— Note peté Jules à bin malaite ; ai les des coliques que le faint ai criay. Ace-que le docteur porait veni tot content ?

— Mon hanne n'à pe ci.

— « Oh, que c'à dannaidge. Vos, l'ai daime di docteur, vos porins, crais bin, nos dire çò qu'ai fât faire. Qu'âce qu'en bayie en ces qu'aint lai colique ?

Lai fanne demande en son hanne qu'à inco tchu son canapé : Qu'âce quan bayie in in afaint qu'é lai colique ?

— Doues goutes de landanum dain in laivement, dit le docteur.

Lai fanne répète à téléphone çò que prescrit son hanne.

— Très bien, merci, maidaime.

— Tchu çoli en franme le téléphone.

Donc, très menutes aiprés : Derin, derin, derin, nouvelle sonnerie à téléphone. C'à inco lai mére di bébé.

— Eh bin, qu'âce qu'ai ié ?

— Ecoutay. Maidaime, nos ainmans bécò note peté.

— I me le pense bin, ai peu aiprés ?

— Nos ains pensay, mon hanne ai peu moi, devaint d'essayie ci remède, de vos posay enne petète quachetion.

— Et laiquéle, dite.

— Eh bin, Maidaime, le monsieur qu'à tchie vos, t'aint vote hanne n'à pe ai l'hôta, ace aichebin in docteur ?

— Bin chure. çà mon frère, vos le cognates bin.

Stu que n'âpe de bos.

Editeur-imprimeur, G. MORITZ, gérant.